

# Garantir l'origine "Roussillon"

Bulletin d'adhésion  
2022



Le département des Pyrénées-Orientales est le seul département oléicole français du bassin méditerranéen à ne pas bénéficier de signe officiel de qualité pour son huile d'olive. Avec notre histoire, notre savoir-faire, nos variétés et notre passion nous pouvons prouver la légitimité d'une telle reconnaissance sur notre territoire. Mais c'est tous ensemble que nous parviendrons à faire aboutir notre demande qui nous permettra de garantir l'origine de nos produits auprès des consommateurs au travers la dénomination "Huile d'olive du Roussillon".

## En adhérant au Syndicat :

- vous participez à la valorisation et préservation de notre patrimoine oléicole
- vous pouvez assister aux séances de démonstration et journées techniques
- vous serez tenu(e)(s) informé(e)(s) des actualités règlementaires
- vous pourrez bénéficier des compétences du Syndicat et de ses membres pour répondre à vos demandes.



@huileoliveroussillon

NOM : .....

Prénom : .....

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tèl : .....

Mail : .....@.....

J'adhère au Syndicat :

- 20 € (producteur d'olives avec une surface inférieure à 1ha)
- 50€ (producteur d'olives avec une surface supérieure à 1ha)
- 100 € (producteur d'olives commercialisant de huile)
- 150 € (moulin à huile)

Règlement par chèque à l'ordre du Syndicat  
Huile d'olive du Roussillon

**Bulletin et règlement à retourner à  
votre moulin ou  
par courrier à :  
Syndicat Huile d'olive du Roussillon  
Traverse des Pyrénées  
66130 BOULETERNERE**

**Pour toute demande de renseignement  
contactez-nous à  
huiledoliveduroussillon@gmail.com ou  
au 06.02.71.19.00**